

## 2024, le changement dans la continuité

Convention médicale, accès aux soins, prévention et transition écologique ont été les éléments phare de l'année 2024 pour l'Assurance maladie et son réseau.

Les deux premiers s'inscrivent dans la continuité, par leur ancrage dans les missions premières de notre Institution. Tandis que les deux autres correspondent à un véritable changement d'approche et l'affirmation d'un nouvel engagement fort sur le long terme, exprimés dans la COG, en faveur du développement durable de la santé et de l'environnement.

**Les marqueurs forts de cette stratégie nationale ont été :**

- La signature de la *nouvelle convention médicale*, après de très nombreux mois de négociation. Cet accord qui réaffirme l'investissement conséquent de l'Assurance Maladie dans la médecine de ville, marque un tournant majeur avec des engagements de la part des médecins libéraux en termes d'accès aux soins, de pertinence des actes et de maîtrise médicalisée.
- La *feuille de route de l'accès aux soins* adoptée par la CNAM, en lien avec le Ministère de la Santé, est une première étape du renforcement de notre action en la matière. Elle met en visibilité les travaux prioritaires et les leviers préconisés pour pouvoir répondre aux objectifs d'amélioration de l'accès aux soins, qui connaît des difficultés croissantes dans la plupart des territoires de notre Pays, et notamment les Deux-Sèvres.
- La *feuille de route Prévention* traduit pour la première fois de manière opérationnelle les engagements pris par l'Assurance Maladie dans la COG. La santé des femmes, la santé mentale, les dépistages des troubles du développement, la réforme des dépistages organisés sont autant de sujets nouveaux ou renouvelés, au côté de toutes les actions traditionnelles menées par les caisses, qui assoient définitivement la prévention et la santé publique comme priorités de notre action.
- Enfin, la *feuille de route transition écologique* confirme l'engagement fort de notre Institution en faveur de l'environnement. Santé environnementale, médicaments, mobilité, énergie, formation, sont autant de jalons posés pour l'élaboration d'une stratégie globale dans laquelle les organismes locaux trouveront à se mobiliser.

L'année 2024 a également été **une année de transition pour la CPAM des Deux-Sèvres** à plus d'un titre.

- Tout d'abord en termes de stratégie, avec la première année complète de mise en œuvre de la COG et du CPG. Pour pouvoir en assurer une déclinaison opérationnelle fédératrice et responsabilisante, la feuille de route « Agir pour » a été co-construite avec le collectif managérial, mettant en avant 5 axes d'intervention :
  - Améliorer la santé de nos assurés
  - Accompagner tous nos publics,

- Cultiver notre richesse interne,
- Dynamiser notre service public,
- Construire un avenir durable

Déclinés au travers d'une vingtaines d'actions concrètes dès l'été, ces axes ont permis de mobiliser le collectif de la CPAM autour d'enjeux majeurs de manière très opérationnelle.

- Parce que la déclinaison de notre stratégie et de nos actions ne peut se faire qu'en s'appuyant sur un collectif fort, impliqué, soudé et épanoui, l'adoption de notre *SDRH 2023-2027* est venu sceller les engagements de notre politique RH locale.

Les ambitions qu'il porte s'inscrivent à la fois dans la continuité des actions engagées dans le cadre du précédent SDRH, mais sont aussi renouvelées pour nous permettre de nous adapter à chacune des évolutions que nous rencontrons.

Ce SDRH s'ancre ainsi dans une démarche de transformation durable, visant à adapter notre organisation aux défis posés par la COG, qui prévoit des évolutions en termes de performance et de mission, mais également d'un monde du travail qui a sensiblement changé (tensions du marché du travail, rapport au sens, hybridation des organisations...). Il repose sur trois ambitions stratégiques majeures : l'agilité organisationnelle, l'innovation managériale et la qualité de vie au travail.

- Enfin, 2024 a été marquée par le *changement de Direction* avec le départ de Christine Lasserre fin mars. Charlotte Renon a assuré la Direction par intérim jusqu'en fin août et Philippe Ulmann a pris ses nouvelles fonctions de Directeur de la CPAM 79 début septembre. Ce changement s'est également inscrit dans la continuité, grâce notamment à la mobilisation du Comité de Direction, du collectif managérial et de l'ensemble du personnel.

Pour toutes ces raisons, 2024 aura vraiment été une année charnière pour l'Assurance Maladie et tout particulièrement pour la CPAM des Deux-Sèvres, marquée par un nouvel élan tant pour sa stratégie, que ses actions ou son organisation, et plus que jamais au service de tous ses publics.

#FiersDeProtéger

Philippe ULMANN

Directeur de la CPAM des Deux-Sèvres

Charlotte RENON

Directrice-Adjointe de la CPAM des Deux-Sèvres